



**Communiqué aux résidents, familles et proches
aînés du Centre de jour, locataires, personnel,
bénévoles et contractuels**

En cette période de festivités, nous souhaitons vous rappeler la politique sur les cadeaux et les dons en vigueur à la Résidence.

Les termes de cette politique sont clairs :

En aucun cas les employés, les bénévoles ou les contractuels n'acceptent de cadeaux ou de pourboires.



Une seule exception sera faite durant la période des Fêtes pour les personnes qui désirent absolument offrir un cadeau :

celles-ci seront invitées à offrir des cadeaux pouvant être partagés ou tirés au sort dans l'unité ou le service concerné.

Nous vous demandons votre collaboration afin que la confiance mutuelle et l'équité envers tous les employés soient respectées.

N'oublions pas qu'un merci chaleureux et des vœux qui viennent du cœur sont des marques de reconnaissance ayant une grande valeur pour qui les reçoit.

Je vous souhaite une très belle saison des Fêtes !



Nicole Ouellet

**Nicole Ouellet,
Directrice générale**

24 novembre 2008